

L' Eugénisme

Inspiré de divers articles :

« la Recherche » années 1990 – cahiers médicaux lyonnais du Professeur Descottes –Encyclopaedia Universalis M.Pequignot – Livre « L'homme cet inconnu d'Alexis Carrel »

L' Eugénisme, comme courant de pensée, a trouvé son théoricien en la personne de Francis Galton, biologiste anglais, mort en 1911, appartenant à la société aristocratique anglaise, et, par ailleurs, cousin de Charles Darwin, le père de l'évolutionnisme.

Il a mené des travaux de psychologie expérimentale et il est à l'origine de méthodes d'étalonnage de tests psychologiques et surtout, à l'origine de ce qui deviendra l'analyse factorielle qui joue un grand rôle en sciences biomédicales en particulier en épidémiologie.

Je précise tout cela pour montrer qu'il s'agit d'un authentique scientifique et non d'un quelconque illuminé auteur de théories fumeuses.

Il a été très vite obsédé par le problème de la transmission héréditaire des capacités intellectuelles qui est un débat récurrent en psychologie. Il a élaboré tout un corps de pensée et de doctrine qu'il a lui-même appelé « Eugenics » que l'on traduit en français par Eugénisme quand on met l'accent sur les aspects sociaux, ou par « Eugénique » lorsque l'on privilégie l'aspect biologique. Toutefois, parti de considérations aux bases scientifiques assez fermes, il s'est peu à peu aventuré sur des terrains beaucoup moins assurés.

Il a donné plusieurs définitions successives de l'eugénisme. Celle de 1883 dans son livre « Enquête sur les facultés humaines et leur développement » précise qu'il s'agit de la « science de l'amélioration de la lignée, qui ne se borne nullement aux questions d'unions judicieuses, mais qui, particulièrement dans le cas de l'homme, s'occupe de toutes les influences susceptibles de donner aux races les mieux douées un plus grand nombre de chances de prévaloir sur les races moins bonnes ». Si j'ai cité cette définition en totalité, malgré sa longueur, c'est qu'elle contient en germe toutes les dérives de l'Eugénisme.

Galton donnera en 1904 une autre définition plus simple et peut-être moins dangereuse : « C'est l'étude des facteurs socialement contrôlables qui peuvent élever ou abaisser les qualités raciales des générations futures, aussi bien physiquement que mentalement ».

Si Galton est le théoricien moderne de l'Eugénisme, les préoccupations qui sous-tendent ce courant de pensée sont beaucoup plus anciennes. De tout temps, en effet, les sociétés se sont soucies d'améliorer la qualité de leurs membres et de diminuer l'apparition de tares.

L'interdit universel qui pèse sur l'inceste est généralement considéré comme la manifestation d'une préoccupation eugénique plus ou moins consciente. On peut objecter le cas des pharaons et des empereurs incas qui épousaient leurs sœurs. Mais, outre que ces pratiques n'étaient pas systématiques, elles concernaient des personnages qui n'avaient pas un statut vraiment humain

mais plutôt divin. Pour le commun des hommes et des femmes égyptien ou inca la règle était bien celle de l'interdiction de l'inceste.

Cet interdit est rétrospectivement interprété comme une manifestation de sagesse génétique.. En effet, plus la proximité génétique est importante, Ce développement s' fait selon deux modalités différentes plus le risque de voir apparaître une tare chez les descendants est important. Toutefois le Code Civil pérennise des curiosités : il permet sans restriction le mariage entre cousins germains et prohibe celui entre demi-frères et demi sœurs alors que la proximité génétique est du même ordre.

Certaines sociétés antiques ont pratiqué un eugénisme actif : on sait qu'à Sparte, dans la Grèce antique, tous les nouveau-nés étaient soumis à l'examen d'un Collège d'Anciens qui jugeait de leur bonne conformation et qui décidait de leur survie ou de leur mort .Sparte était une société totalitaire très militarisée qui ne tolérait pas les individus hors norme. Son destin historique assez médiocre, comparé à celui d'Athènes laisse évidemment planer un doute sur l'efficacité de ces méthodes

A ce stade il faut indiquer que l'on distingue habituellement deux types d'Eugénisme

D'une part un eugénisme positif qui se propose de transmettre le maximum de qualités physiques et intellectuelles aux générations futures par une politique judicieuse de mariage par exemple.

D'autre part ce que l'on appelle l'eugénisme négatif qui se donne pour but d'empêcher la transmission de caractères jugés défavorables.

On s'est très vite rendu compte que l'eugénisme positif était de mise en œuvre difficile. On se retrouve en effet devant la même problématique que celle de l'éleveur. Mais un éleveur sera tout à fait capable de définir le caractère qu'il souhaite privilégier à partir de considérations économiques. Ainsi l'éleveur de bovins choisira entre la production de viande ou la production de lait, sachant que les deux ne sont pas possible simultanément. Un « sélectionneur » humain aurait beaucoup plus de mal à faire des choix. L'eugénisme positif a donc connu peu de mise en œuvre pratique.

C'est surtout l'eugénisme négatif qui a connu un développement important. Ce développement s'est fait selon deux modalités différentes.

Sur le plan scientifique, l'eugénisme a connu une diffusion très importante dans les milieux biologiques. Il faut bien comprendre d'ailleurs que , dans le premier quart du XXème siècle, la Génétique, alors à ses débuts, se distinguait mal de l'eugénisme. A titre d'illustration le deuxième congrès d'eugénisme qui s'est tenu à New York en 1921 rassemblait la plupart des généticiens connus d'Europe et d'Amérique. Ils étaient d'ailleurs, pour la plupart, originaires d'Europe du Nord.

Néanmoins certains biologistes français ont adhéré aux thèses eugénistes .Alexis Carrel, bien sûr, comme il le lui est tant reproché actuellement. Il avait développé ces idée là dans son livre « L'Homme cet inconnu » qui fut un immense succès d'édition, aussi bien en France qu'aux USA.

Mais d'autres ont exprimé des idées semblables, tel Charles Richet, autre prix Nobel et découvreur de l'anaphylaxie. La postérité s'est montrée plus clémente à son égard.

Parallèlement à cet engouement des milieux scientifiques, l'Eugénisme a fait son entrée dans le monde politique. Les pays concernés furent essentiellement les USA, l'Allemagne, et les pays scandinaves

Le cas des pays scandinaves est particulièrement intéressant. En effet ces pays adoptèrent des lois eugéniques les uns après les autres. Cette adoption se fit par un vote des parlements à la suite de débats contradictoires parfaitement démocratiques. La couleur politique des gouvernements alors en place était très nettement de gauche ou de centre gauche.

Le Danemark ouvre la voie en 1929 avec une loi permettant la stérilisation des déments, malades mentaux ou porteurs de maladies héréditaires. Cet exemple est suivi par la Norvège en 1934 puis par la Suède et la Finlande en 1935. Il y eut très peu d'opposition exprimées à ces lois et quelques centaines de castrations furent pratiquées chez des schizophrènes, des éthyliques et des épileptiques essentiellement.

Le plus intéressant dans cette affaire, c'est que ces lois n'ont pas été modifiées après 1945 et qu'il a fallu attendre 1967 pour que la dernière loi eugénique soit abolie au Danemark.

Parallèlement, et depuis 1907, plusieurs états américains, dont l'Indiana et la Californie avaient adopté des lois autorisant la stérilisation autoritaire de ceux qui étaient qualifiés de « dégénérés héréditaires ».

On peut remarquer que les pays de tradition latine et catholique sont nettement restés à l'écart de ce mouvement.

Quant à l'Allemagne...C'est en 1932, donc, un an avant la prise de pouvoir par Hitler que la première loi eugénique fut votée, limitée au Land de Prusse qui représentait plus de la moitié de l'Allemagne. Il, s'agissait d'une loi de stérilisation autoritaire pour un certain nombre de malades (psychose maniaco-dépressive, épilepsie, chorée, éthyliisme). L'arrivée au pouvoir des Nazis, eugénistes plus que convaincus, poussèrent les choses à leur paroxysme. EN 1939 fut décrété l'Opération Euthanasie qui aboutit, après expertise psychiatrique à la mort de 75000 malades mentaux qui furent gazés à l'oxyde de carbone. A partir de 1942 120000 autres aliénés sont mort de dans les hôpitaux psychiatriques.

A ce propos il n'est peut-être pas inutile de rappeler que la même pratique eut lieu dans les hôpitaux psychiatriques français quoique à une moindre échelle. Il ne semble pas que cela ait répondu à une politique délibérée : il s'est plutôt agi d'un consensus mou et très diffus en rapport avec les difficultés de ravitaillement de l'époque. Il est curieux de constater qu'on en parle très peu à l'heure actuelle.

Bien évidemment, après 1945, la popularité des idées eugénistes a subi une forte éclipse. Peter Medawar, pionnier de l'immunologie de greffe a pu dire qu'« il flottait sur l'Eugénisme un relent de chambre à gaz ».

Alors, enterré l'Eugénisme ? Qu'en est-il actuellement ?

Il est parfaitement clair que le principe voulant que la Société ait un droit de regard et d'intervention sur la transmission des caractères héréditaires a toujours cours. Et ce principe est à la base de l'Eugénisme.

Ce contrôle revêt une forme informative et discrètement incitative. Il s'agit essentiellement du certificat prénuptial et du Conseil génétique.

Depuis plusieurs années ce contrôle peut s'appuyer sur le formidable développement des techniques de diagnostic anténatal. Elles sont de deux types l'amniocentèse et l'échographie fœtale.

L'exemple le plus achevé est celui de la Trisomie 21. Un tel diagnostic peut déboucher sur une interruption thérapeutique de grossesse c'est-à-dire sans aucun délai maximum. Cette décision reste actuellement à la seule appréciation des parents.

Ces pratiques peuvent donc aboutir à la disparition physique d'individus anormaux. Il s'agit bel et bien d'un Eugénisme négatif.

Actuellement les particuliers gardent la maîtrise des choses. Qui peut affirmer qu'un jour, sous le poids de considérations économiques par exemple, la Société ne se substituera pas à l'individu pour le choix. ?

Un pas de plus dans l'incitation a été franchi récemment avec la perspective des xénogreffes. Il s'agit de greffes d'organes à partir d'animaux, le porc le plus souvent. Ces techniques semblent promises à un bel avenir. Il reste toutefois un certain nombre de problèmes non résolus en particulier celui du risque de transmission de particules virales d'origine animale aux greffés et à leurs éventuels descendants. Pour contrôler ce risque un Comité d'Expert britannique a recommandé d'exiger des futurs greffés un engagement à ne pas avoir d'enfants. Dans ce cas le stade de l'incitation est très nettement dépassé.

Enfin avec les progrès gigantesques de la génétique moléculaire et le décryptage du génome humain on voit revenir à la surface le mythe de l'homme parfait avec « zéro défaut ». Galton n'aurait pas osé en rêver. Il s'agit bien d'une résurgence de l'Eugénisme positif.

EN conclusion, il me paraît clair que les préoccupations eugénistes sont permanentes dans l'histoire de l'Humanité. Ces préoccupations sont grosses de dérives monstrueuses, on en a eu la preuve historique. On ne peut pas résonner comme s'il s'agissait d'une erreur de l'histoire : le problème reste actuel. Il est donc essentiel d'y réfléchir et d'en débattre.

C'est ce qu'a fait le Danemark en créant au sein de son comité national d'Éthique une section spéciale consacrée à ce problème.

C'est une attitude qui paraît beaucoup plus féconde que de lancer des anathèmes et des condamnations contre des personnages disparus.

